



FONDATION PSL

RAPPORT DE GESTION 2025

Fondation Paris Sciences et Lettres

Conseil d'Administration du 23 juin 2026

SOMMAIRE

Propos liminaires.....	3
1. LES CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2025	4
Le Fonds de Roulement.....	6
2. EVOLUTION DES DONNEES BILANTIELLES ET DU RESULTAT	8
3. L'EXECUTION DU BUDGET EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	8
4.1 L'exécution des dépenses de fonctionnement	9
4.2 L'exécution des dépenses de masse salariale	9
4.3 L'exécution des dépenses d'investissement	10

Propos liminaires

Le présent rapport de gestion accompagne les documents financiers obligatoires transmis pour approbation au Conseil d'Administration.

Il présente également en deuxième partie des éléments permettant de disposer d'une vision de l'exécution 2025 sous l'angle budgétaire.

Événements significatifs de l'exercice

A – Objet social, activités et moyens mis en œuvre

a) Objet social

Créée en 2010, la fondation de coopération scientifique « Paris Sciences et Lettres », dite « Fondation PSL », est régie par les dispositions des articles L. 344-11 et suivants du code de la recherche et les présents statuts, révisés et approuvés par décret en date du 24 septembre 2020.

Cette coopération a pour objet de soutenir et d'accompagner l'Université PSL, dont elle est établissement-composante, dans la réalisation de l'ensemble de ses actions et missions. Elle vise notamment à :

- développer, améliorer et renforcer les performances de recherche, de la formation, de l'innovation et de la diffusion des savoirs ;
- promouvoir la formation par la recherche à tous les niveaux et pour tous les objectifs de formation, et susciter de la sorte un effet d'entraînement pour tout le système d'enseignement supérieur français ;
- renforcer les interactions entre la recherche académique et les besoins sociaux-économiques, PSL agissant comme un moteur de la croissance économique et de l'innovation.

b) Activités

Pour l'accomplissement de ses missions, la fondation peut :

- développer toutes coopérations, notamment européennes et internationales ;
- soutenir des programmes de recherche, d'enseignement, de valorisation et de diffusion des savoirs mis en œuvre par ses membres, seuls ou en partenariat ;
- recruter et gérer des personnels, en particulier des chercheurs associés étrangers, qui seront accueillis dans les unités de recherche des membres ;
- accueillir des personnels mis à disposition ou détachés auprès d'elle par les établissements membres, l'Etat ou toute autre institution publique ou privée ayant un rapport avec son objet social ;
- créer, gérer ou subventionner des services, plates-formes technologiques, espaces d'accueil et d'hébergement communs aux membres ;
- mettre à disposition, louer ou gérer des locaux ;
- de façon plus générale, mettre en place tout moyen pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie commune aux membres, relative aux questions scientifiques, administratives, immobilières ou financières.

c) Moyens mis en œuvre

La Fondation PSL dispose :

- des subventions et donations qui peuvent lui être accordées, notamment par les collectivités publiques, pour le développement de PSL ;
- des produits issues des dons et actions de mécénat perçues,
- du produit des libéralités ;
- de toutes autres ressources, et notamment du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu dont la formation continue.

B) Evénements 2025 ayant un impact financier et comptable :

a) Changement de SI finance

Le changement de SI Finances visant à doter la fondation d'un outil répondant aux besoin métier de la fondation et notamment aux spécificités d'une gestion comptable privée n'a pas encore été mené à bien. Le cahier des charges initialement envisagé reflétait une volonté de compromis entre gestion publique et privée ne paraissant pas permettre de doter la fondation d'un outil robuste et efficace. La fondation s'oriente vers un outil du marché répondant aux normes comptables et aux besoin métier de la fondation, disponible sur le marché sans développement spécifique. L'objectif est de choisir cet outil en 2026. La mise en production fera l'objet d'une analyse spécifiques avec l'intégrateur retenu.

b) Création de la fondation abritée « PRAIRIE – PSAI – sous l'égide de la fondation PSL »

Le conseil d'administration du 25 juin 2025 a approuvé la création d'une fondation abritée Prairie- PSAI sous l'égide de la fondation PSL » La Fondation abritée poursuit un objet d'intérêt général, à but non lucratif, conforme à l'objet de la Fondation abritante, à savoir : accompagner le consortium PR[AI]RIE-PSAI et PSAI, la Paris School of AI de PSL dans la réalisation de l'ensemble de leurs missions, de promouvoir leur image de marque et de développer leur rayonnement national et international. Il est précisé que la fondation n'a pas connu d'activité en 2025. Les premiers mouvements financiers sont prévus à compter de 2026.

1. LES CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2025

Données agrégées, Université PSL et Fondation PSL

L'activité de l'Université PSL est étroitement liée à celle de la FCS PSL qui, par le passé, a porté la création de l'Université. Le périmètre d'activité de la fondation est aujourd'hui plus restreint : elle continue cependant de porter tout le champ d'activité lié à l'innovation et au développement (mécénat, partenariats avec le privé...), une partie de l'immobilier, certains projets de recherche (chaires), une partie des personnels.

Les deux établissements sont étroitement liés dans leur fonctionnement, un certain nombre de fonction support (DRH, Finances, Affaires juridiques, systèmes d'information et immobilier) fonctionnant pour partie en mode mutualisé. De même certaines directions métiers de la fondation peuvent, de manière marginale avoir une activité « université ».

La Fondation PSL constitue un levier essentiel pour la mise en œuvre des projets stratégiques et innovants de l'Université PSL et la recherche de financements.

Les charges afférentes sont remboursées par l'université à la fondation par le biais d'une convention annuelle. Les données ci-après permettent d'avoir une vision agrégée des principaux agrégats financier.

	2025	2024	Variation
FONDATION	(CF)	(CF)	2025-2024
Total des charges	18 510 915	20 395 752	- 1 884 837
<i>dont fonds dédiés</i>	892 441	3 923 735	- 3 031 294
<i>dont masse salariale chargée</i>	5 956 322	5 979 566	- 23 244
			-
Total des produits	19 234 639	21 516 369	- 2 281 730
<i>dont reprise fonds dédiés</i>	2 022 189	2 184 618	- 162 428
<i>dont produits rattachés à l'année</i>	17 212 450	19 331 752	- 2 119 302
			-
Résultat net comptable	723 724	1 120 617	- 396 894
<i>dont part FCS</i>	723 724	1 120 617	- 396 894
<i>dont part FPGG</i>	-	-	-
CAF	1 201 252	1 416 848	- 215 596
Fonds de roulement	16 906 211	16 516 054	390 157
FDR en nb de jours de fct	412	370	42
<i>dont part FCS</i>	16 906 211	16 516 054	390 157
<i>dont part FPGG</i>			-
Trésorerie	34 328 970	31 750 480	2 578 490
	2025	2024	Variation
UNIVERSITE PSL (siège)	(CF)	(CF)	2025-2024
Total des charges	60 064 406	55 479 399	4 585 007
<i>dont masse salariale chargée</i>	12 091 931	10 730 373	1 361 558
			-
Total des produits	57 504 135	55 716 549	1 787 586
			-
Résultat net comptable	- 2 560 271	237 150	- 2 797 421
CAF	- 2 320 169	242 099	- 2 562 268
Fonds de roulement	18 296 454	21 609 973	- 3 313 519
FDR en nb de jours de fct	104	533	- 429
Trésorerie	46 106 789	64 788 965	- 18 682 176
	2025	2024	Variation
Agrégation UNIV et FCS	(CF)	(CF)	2025-2024
Total des charges	78 575 321	75 875 151	2 700 170
<i>dont fonds dédiés</i>	892 441	3 923 735	- 3 031 294
<i>dont masse salariale chargée</i>	18 048 253	16 709 939	1 338 314
			-
Total des produits	76 738 774	77 232 918	- 494 144
<i>dont fonds dédiés</i>	2 022 189	2 184 618	- 162 428
<i>dont produits rattachés à l'année</i>	17 212 450	19 331 752	- 2 119 302
			-
Résultat net comptable	- 1 836 547	1 357 767	- 3 194 315
CAF	- 1 118 917	1 658 947	- 2 777 864
Fonds de roulement	35 202 665	38 126 027	- 2 923 362
Trésorerie	80 435 759	96 539 445	- 16 103 686

Le résultat de l'année de 2025 :

Le résultat comptable est la différence entre les produits et les charges de l'exercice. L'indicateur permet de constater que la structure est en capacité d'assumer ses dépenses de fonctionnement courant sans devoir faire appel à ses réserves.

Le résultat 2025 s'établit à 723 K€ contre 1.120 K€ en 2024

La capacité d'autofinancement ;

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

Elle mesure ainsi la capacité à autofinancer sur les propres ressources, les besoins liés à notre activité, tels que les investissements, les remboursements de dettes ou l'augmentation du fonds de roulement. Elle représente donc l'excédent de ressources dégagé par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme sa ressource durable. Lorsque la CAF est négative, on parle d'insuffisance d'autofinancement (IAF).

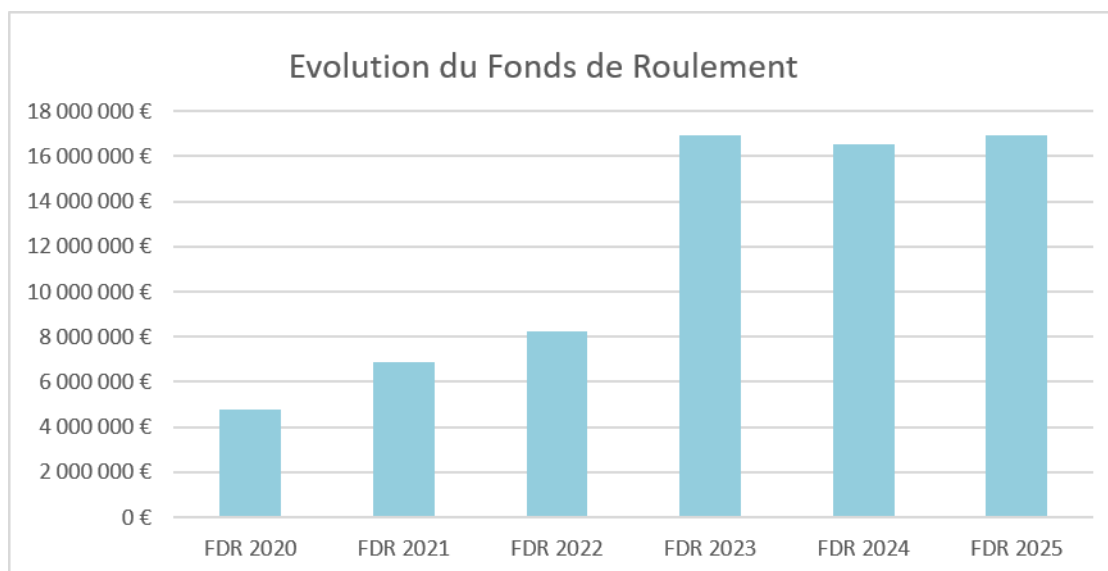
La CAF suit la trajectoire du résultat de l'exercice et s'élève à 1.201 k€ contre 1.417 k€ en 2024.

	2025	2024
Résultat de l'exercice	723 724	1 120 617
+ Dotations aux amortissements et provisions (C 68)	511 752	307 364
- Reprises sur amortissements et provisions (C 7815 et 7817)	30 000	0
- Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs (C 7813 et 7873)	4 224	11 451
+ Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés (C 675)		992
- Produits de cession d'éléments d'actif (C 775)		675
-->S/total	477 528	296 231
Capacité d'Autofinancement	1 201 252	1 416 848
CAF retraitée (CAF+775)	1 201 252	1 417 523

La CAF dégagée par l'établissement (à laquelle s'ajoute les produits de cession d'actif) est l'un des éléments de financement des équipements ou brevets acquis ou des prises de participations réalisées au cours de l'année.

Le Fonds de Roulement :

Le Fonds de Roulement (FR) est défini comme l'excédent des ressources stables par rapport aux emplois stables. Il est utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Le fonds de roulement représente une ressource durable à la disposition de l'établissement.



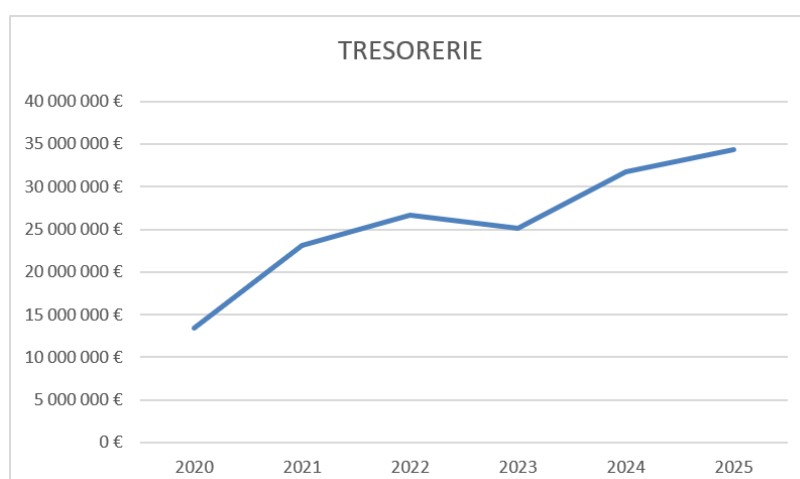
FDR 2020	FDR 2021	FDR 2022	FDR 2023	FDR 2024	FDR 2025
4 763 749 €	6 905 554 €	8 233 831 €	16 952 117 €	16 516 054 €	16 906 211 €

Le fonds de roulement revient à son niveau de 2023 à 16,9 M€.

La trésorerie :

La trésorerie s'explique par le fonds de roulement (+), les fonds dédiés (+), les dettes fournisseurs (+), les créances fournisseurs (-)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TRESORERIE	13 464 265 €	23 097 623 €	26 608 319 €	25 088 481 €	31 750 480 €	34 328 970 €
Variation	- 2 501 699	9 633 357	3 510 696	- 1 519 837	6 661 999	2 578 490



La trésorerie augmente + 2,6 M€ entre 2024 et 2025.

Le niveau final de trésorerie est satisfaisant au regard des critères prudentiels.

La mise en place d'un comité de placement a été examinée en 2025 pour une mise en œuvre en 2026.

2. EVOLUTION DES DONNEES BILANTIELLES ET DU RESULTAT

L'annexe comptable et l'avis des commissaires aux comptes précisent les principales évolution.

3. L'EXECUTION DU BUDGET EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

	Autorisation d'engagement		Taux exécution	Crédit de paiement		Taux exécution
	Budget ouvert	exécution		Budget ouvert	exécution	
Masse salariale	6 716 223,21	5 958 230,17	89%	6 716 223,21	5 958 230,17	89%
Fonctionnement	15 167 831,70	10 228 576,89	67%	17 680 831,70	9 042 076,15	51%
Investissement	1 024 000,00	657 741,26	64%	1 024 000,00	838 007,75	82%
Total général	22 908 054,91	16 844 548,32	74%	25 421 054,91	15 838 314,07	62%

Le taux d'exécution budgétaire apparaît insuffisant et devra être amélioré en travaillant, avec les directions métiers à l'analyse des facteurs de sous exécutions et des moyens pour y remédier.

	Prévision d'encaissement	Exécuté	Taux exécution
Recettes	18 876 689,35	10 665 864,14	57%

Observation : concernant les recettes, certains encaissements reçus en fin d'exercice n'ont pu être rapprochés des titres de recettes et par conséquent ne sont pas enregistrés en comptabilité budgétaire ; en revanche, ils sont comptabilisés en droits constatés.

4.1 L'exécution des dépenses de fonctionnement

	Autorisation d'engagement		Taux exécution	Crédit de paiement		Taux exécution
	Budget ouvert	exécution		Budget ouvert	exécution	
Fonction support et présidence	5 356 500,00	5 139 493,95	96%	5 356 500,00	4 067 394,63	76%
PARTENARIATS ET DEVELOPPEMENT	2 018 582,00	711 727,19	35%	2 018 582,00	704 248,01	35%
CHAIRE VILLE METABOLISME	190 600,00	90 884,38	48%	190 600,00	98 392,54	52%
FORMATION CONTINUE		923,52			923,52	
GOOGLE	900 000,00	320 000,00	36%	900 000,00	320 000,00	36%
MECENAT ENTREPRISES	348 500,00	28 434,17	8%	348 500,00	28 434,17	8%
MECENAT INDIVIDUEL	21 250,00	216,00	1%	21 250,00	216,00	1%
PARTENARIAT ENTREPRISES	488 232,00	194 957,43	40%	488 232,00	181 545,79	37%
PILOTAGE MECEN	20 000,00	21 247,47	106%	20 000,00	17 390,28	87%
RED TEAM	50 000,00	55 064,22	110%	50 000,00	57 345,71	115%
INSTITUT CARNOT	2 047 691,00	609 229,60	30%	2 047 691,00	452 016,39	22%
INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT	3 628 876,00	2 277 351,97	63%	4 741 876,00	2 135 980,61	45%
MATURATION	1 605 000,00	1 252 200,00	78%	1 434 000,00	887 650,20	62%
PEPITE		828,96			828,96	
PILOTAGE IE	70 000,00	21 056,41	30%	70 000,00	57 536,57	82%
PROPRIETE INTELLECTUELLE	1 200 000,00	661 314,36	55%	2 484 000,00	632 157,19	25%
PUI	493 876,00	216 853,60	44%	493 876,00	177 521,61	36%
TRANSFERT	260 000,00	125 098,64	48%	260 000,00	380 286,08	146%
FORMATION	554 470,70	515 173,76	93%	554 470,70	501 974,60	91%
DEMOES	1 083 000,00	260 704,78	24%	1 083 000,00	464 012,43	43%
CHAIRE BEAUTE	120 712,00	171 907,82	142%	120 712,00	166 907,82	138%
CHAIRE AFD	303 000,00	212 685,92	70%	303 000,00	212 439,76	70%
FONDATION ENC	50 000,00	27 501,81	55%	50 000,00	34 301,81	69%
Transverses	5 000,00	302 800,09	6056%	1 405 000,00	302 800,09	22%
TOTAL Fonctionnement	15 167 831,70	10 228 576,89	67%	17 680 831,70	9 042 076,15	51%

Le taux d'exécution des budgets ouvert est affaibli notamment par le décalage de mise en place du conventionnement vers l'institut Carnot et des remboursements de la propriété intellectuelle (dûment engagé sur 2026). Cette insuffisante exécution ^peut aussi refléter une difficulté à bien évaluer les réels besoins budgétaires en regard de l'activité. Un travail sera mené avec les directions pour améliorer la prévision.

4.2 L'exécution des dépenses de masse salariale

	Autorisation d'engagement			Crédit de paiement		
	Budget ouvert	exécution	Taux exécution	Budget ouvert	exécution	Taux exécution
Masse salariale	6 716 223,21	5 958 230,17	89%	6 716 223,21	5 958 230,17	89%

Les effectifs de la fondation se sont établis en 2025 à 65,7 ETPT (+1,4) alors que la masse salariale à été stabilisée à 5,958 M€ (5,953 M€ en 2024), soit +3 K€. Cette stabilisation en présence d'une légère augmentation d'effectifs et des taux de charges s'explique par les mobilités enregistrées sur certains poste de directions (DGS, direction immobilière) ayant induit une économie de charges.

avec fondation abritée	2025	2024
CDD	17,8	15,4
CDI	47,9	48,9
TOTAL	65,7	64,3

4.3 L'exécution des dépenses d'investissement

	Autorisation d'engagement		Taux exécution	Crédit de paiement		Taux exécution
	Budget ouvert	exécution		Budget ouvert	exécution	
Innovation	280 000,00	104 810,80	37%	280 000,00	124 953,63	45%
Developpement	5 000,00	4 300,00	86%	5 000,00	4 300,00	86%
Services support	739 000,00	548 630,46	74%	739 000,00	708 754,12	96%
<i>Dont immobilier</i>	<i>10 000,00</i>	<i>28 606,74</i>	<i>286%</i>	<i>10 000,00</i>	<i>13 168,94</i>	<i>132%</i>
<i>Dont SI hors demoes</i>	<i>189 000,00</i>	<i>49 196,86</i>	<i>26%</i>	<i>189 000,00</i>	<i>49 504,24</i>	<i>26%</i>
<i>Dont DEMOES</i>	<i>400 000,00</i>	<i>470 826,86</i>	<i>118%</i>	<i>400 000,00</i>	<i>646 080,94</i>	<i>162%</i>
Total général	1 024 000,00	657 741,26	64%	1 024 000,00	838 007,75	82%

La fondation a dépensé 838 K€ d'investissement essentiellement sur deux axes : les dépenses financées dans le cadre du projet DEMOES (développements informatiques dans le secteur de la formation, dans le cadre d'une convention avec l'université) et au titre de prise de participation dans trois startups : (Depixus, Revobium, BSA AIR))

j



FONDATION PSL